Sortie pédagogique - Engagement de la famille

I – Autorisation

Je soussigné ………………………………………………. responsable légal de l’élève …………………………., de la classe …………., au **Lycée Européen**, autorise ce dernier à participer à la sortie pédagogique suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **MUSÉE DU LOUVRE** |  |

Destination : musée du Louvre à Paris

Transport : autocar

Date et heure de départ : …8 novembre 2017 à 8 h 00…… Date et heure de retour prévu : 8 novembre 2017 à 17 h 30……

* J’autorise  mon fils,  ma fille à participer à toutes les activités prévues au cours de la sortie, notamment visites, excursions, activités sportives.
* Mon enfant est  demi-pensionnaire,  interne.
* Je déclare avoir souscrit au nom de mon enfant une assurance individuelle accident ainsi qu’une assurance en responsabilité civile (attestations jointes).
* Mon enfant souffre d’une restriction alimentaire  OUI  NON Laquelle…………………………..
* Je joins une enveloppe contenant le dossier médical de l’enfant en cas de problème de santé  (cocher si une enveloppe est jointe)

II - Modalités financières

***(Référence : décision du Conseil d’Administration du …28 septembre 2017….)***

Le coût du voyage est fixé à …**13 euros** par participant.

Au cas où les recettes seraient supérieures aux dépenses, notamment en raison d’attribution de subvention, l’excédent ne sera reversé aux familles que s'il est supérieur à 8 € par participant.

**L’inscription s’effectuera à partir du jeudi 12 octobre 12 h 45 sur la mezzanine du hall auprès de Mme BAZARD. La date de paiement vous sera indiquée dans les jours suivant et devra s’effectuer auprès l’intendance** à **M. CARMASOL, à l’ordre du** **Lycée Européen.**

Cette inscription vaut engagement définitif et les versements ne sauraient être remboursés.

Ne pourront prendre part au voyage que les seuls élèves ayant versé le montant total du coût de la sortie à l’échéance mentionnée et ayant réglé la totalité des frais de demi-pension du trimestre en cours.

La direction rappelle que les professeurs accompagnateurs sont responsables des élèves et qu'à ce titre le règlement intérieur de l'établissement s'applique durant la sortie/le voyage.

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».**

**Le responsable légal,**